

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES ET DE
L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

CONVOCATION – Session 2024

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL CFC

CPNE – Pôle Commerce et Gestion

Art.32

Président de la commission d'examen de fin d'apprentissage :
Pierre-Yves Romanet, SFPO-OFAP, Espacité 1, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 889 79 29
Courriel : pierre-yves.romanet@ne.ch

Lieu des examens **écrits** :

PÔLE COMMERCE ET GESTION
CPNE-CG-Progrès
Aula
Rue du Progrès 40
2300 La Chaux-de-Fonds

Office des apprentissages
Espacité 1 - Case postale 2083
CH-2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 889 79 96
Courriel : OFAP.examens@ne.ch

Directives :

- La candidate ou le candidat doit apporter ses propres moyens auxiliaires autorisés, excepté pour l'examen écrit de français pour lequel les dictionnaires sont fournis par le Pôle CG site Progrès. La responsabilité de leur bon fonctionnement lui en incombe.
- Si la calculatrice tombe en panne, le-la candidat-e n'a droit ni à une machine de rechange – à moins que cette dernière lui appartienne également – ni à une prolongation ou à la répétition de l'examen.
- Tout moyen auxiliaire ne peut être utilisé que par un-e seul-e candidat-e.
- L'utilisation de smartphones, smartwatches et d'appareils équivalents est interdite durant les examens.
- **Les compréhensions auditives auront lieu avec des casques. La candidate ou le candidat se branchera sur le canal audio dédié.**

Lundi 3 juin 2024 – Examens écrits – AULA du CPNE-CG-Progrès		
FRANÇAIS 10h30 – 11h45	<ul style="list-style-type: none">• Compréhension de texte• Production de langue Moyens auxiliaires autorisés : <ul style="list-style-type: none">• Dictionnaire traditionnel (pas électronique)	<u>Surveillant-e-s:</u> <ul style="list-style-type: none">• HUGUENIN-VIRCHAUX Mélanie• STRAHM Marc-Antoine• HOFFMANN Heinz

Mercredi 5 juin 2024 – Examens écrits – AULA du CPNE-CG-Progrès		
ANGLAIS 09h30 – 10h30	<ul style="list-style-type: none">• Compréhension de texte• Production de langue Moyens auxiliaires autorisés : <ul style="list-style-type: none">• Dictionnaire bilingue traditionnel (pas électronique)	<u>Surveillant-e-s:</u> <ul style="list-style-type: none">• RYCHNER Olivier• GUIGNARD Barbara• HOFFMANN Heinz
ITALIEN 09h30 – 10h30	<ul style="list-style-type: none">• Compréhension de texte• Production de langue Moyens auxiliaires autorisés : <ul style="list-style-type: none">• Dictionnaire bilingue traditionnel (pas électronique)	<u>Surveillant-e-s:</u> <ul style="list-style-type: none">• RYCHNER Olivier• SOLARI Ilaria• HOFFMANN Heinz

Mercredi 5 juin 2024 – Examens écrits – AULA du CPNE-CG-Progrès		
CONNAISSANCES DU COMMERCE DE DÉTAIL 13h30 – 14h30	Moyens auxiliaires autorisés : <ul style="list-style-type: none">• Calculatrice de poche (non programmable, pas de smartphone ou montre connectée)	<u>Surveillant-e-s:</u> <ul style="list-style-type: none">• SCHREIBER Patrick• GAMBARINI Olivier• HOFFMANN Heinz

**COMMISSION D'EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE
DES PROFESSIONS DU COMMERCE DE DÉTAIL**

MEMBRES DU BUREAU

Pierre-Yves ROMANET, président

Sandra GRASSI PIRRONE, responsable des apprenti-e-s employé-e-s de commerce de l'Etat de Neuchâtel

Lorena MARTINEZ, directrice-adjointe du CPNE/CG

Anne MASGONTY, directrice-adjointe du CPNE/CG

Marika MUSITELLI, directrice adjointe du CPNE/CG

Myriam FORESTI, collaboratrice spécialisée au SFPO

MEMBRES DE LA COMMISSION

Olivier GAMBARINI

Maria LIETA

Heinz HOFFMANN

Marie-Emmanuelle PERRIARD

Christiane HOSTETTLER-ROSSÉ

Sébastien MORET

PROCLAMATION DES RESULTATS

Aucun résultat ne sera communiqué avant la cérémonie de remise des certificats.
Une liste alphabétique des candidat-e-s ayant réussi l'examen sera affichée à l'école, le :

Mercredi 26 juin 2024 à 17h00

ainsi que sur le site www.ne.ch/examens

Les candidat-e-s en situation d'échec seront avisé-e-s téléphoniquement par un représentant de leur école professionnelle, le :

Mercredi 26 juin 2024 entre 13h30 et 16h30

Les candidat-e-s doivent être atteignables durant cette période.

Une confirmation écrite par courrier recommandé leur sera adressée dans les 5 jours.

**Cérémonie de remise des titres
CFC - Art.32
SITE MALADIÈRE**

**Mardi 2 juillet 2024 à 18h00
Salle A001-A002
Rez-de-chaussée bâtiment A
CPNE CG
Maladière 84
2002 Neuchâtel**

Office des apprentissages
Pôle Commerce – Services – Vente

Annexes :

- Guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA (courriel)
- CPNE-CG-Maladière (courriel)
- CPNE-CG-Progrès (courriel)

Examens Gestionnaire du commerce de détail
Juin 2024
Aula du CPNE-CG-Progrès - Progrès 40 - La Chaux-de-Fonds

		Estrade										
A1	B1	C1	D1	E1	F1	G1	H1	I1	J1			
A2	B2	C2	D2	E2	F2	G2	H2	I2	J2			
A3	B3	C3	D3	E3	F3	G3	H3	I3	J3			
A4	B4	C4	D4	E4	F4	G4	H4	I4	J4			
A5	B5	C5	D5	E5	F5	G5	H5	I5	J5			
A6	B6	C6	D6	E6	F6	G6	H6	I6	J6			
A7	B7	C7	D7	E7	F7	G7	H7	I7	J7			
		C8	D8	E8	F8	G8	H8	I8	J8			
E S C A L I E R		C9	D9	E9	F9	G9	H9	I9	J9			
		C10	D10	E10	F10	G10	H10	I10	J10			
		C11	D11	E11	F11	G11	H11	I11				
		C12		E12		G12		I12			ENTREE	

	CPNE - Maladière - Mesures particulières
	CPNE - Progrès - Mesures particulières
	CPNE-CG-Maladière
	CPNE-CG-Progrès
	Art. 32